



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ACSO

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020

### EXERCICE 2019

Claire accueille les personnes présentes : élu(e)s municipaux, partenaires, adhérent(e)s, salarié(e)s, bénévoles.

Ensuite, Jean-Michel présente le déroulement de l'AG : D'abord le rapport moral présenté par Claire, présidente pendant l'exercice 2019 ; ensuite **la nouveauté** : le rapport d'activités se fera en déambulant, par petits groupes de 10 personnes maximum, guidé par un animat(ric)eur dans différentes salles, aménagement animé du rapport d'activité en raison de la situation sanitaire :

les crèches,

les 3/12 ans,

la jeunesse,

les adultes-familles et retour dans la salle pour les autres rapports.

Il présente aussi la méthode de vote : par écrit en cochant les cases pour les diverses questions.

Pendant le décompte, invitation à découvrir l'exposition photos produite par des adhérent(e)s.

Il annonce enfin que, vu les conditions actuelles, il n'y aura pas le buffet convivial qui devait être préparé par les « mamans du Golf » et les « Cuisines du monde » dont il explique le principe de tables d'hôtes.

### Rapport moral.

Claire rappelle les raisons du retard pris pour organiser l'AG 2019, qui fut une année normale. Il sera plus compliqué de parler de 2020.

Elle retrace les grands axes du projet social, mais avant elle explique en quoi il consiste :

Tous les 4 ans, nous devons en présenter un, à la CAF et à la ville, pour obtenir notre agrément. Le dernier était celui 2016/2020. Nous devons présenter celui 2021/2024. Mais les circonstances font que nous avons pris du retard. La Caf nous a accordé un nouveau délai.

\* Développer le pouvoir d'agir des habitants.

\* Les crèches : nouveauté chez les « Tchou-Tchou ». 5 places sont en « AVIP ». Elles sont réservées aux parents en recherche d'emploi.

\* Développement de la capacité d'accueil des 3/12 ans pour répondre à toute la demande.

\* Développement de « Cité d'enfants » aux 3/6 ans et 12/17 ans. Elle explique brièvement le fonctionnement et invite les parents à consulter le document édité.

\* La « Vélo école » : apprendre aux adultes à faire du vélo, ou réapprendre, et même à se déplacer en ville, en coopération avec l'association Janus.

\* Renforcer la capacité à vivre ensemble par la culture.

\* La BD créée par les habitants de la Saulaie.

\* Le « Vrac » : achats de produits locaux, bio parfois, à prix réduits.

\* Les « petites mains agiles », où des mamans se rencontrent pour travailler ensemble en ateliers, papoter, préparer le téléthon.

\* L'atelier sociolinguistique, « Français langue étrangère » pour tous, les migrants et aussi ceux qui ne le parle pas encore.

\* Le concours de cuisine, mais aussi la constitution de deux groupes, un au Golf, l'autre à la Saulaie qui préparent des repas à prendre sur place ou à emporter.

\* Le secteur jeunes a tenu la buvette à la Renaissance, va participer à la programmation jeunesse les années futures.

\* Le recrutement d'une directrice-adjointe, Géraldine. C'était une exigence de la CAF, l'ACSO étant une structure importante qui gère deux agréments. Le directeur ne pouvait plus être sur tous les fronts. C'est Géraldine Viénot, qui accompagne la quotidienneté des projets enfance, jeunesse et famille, ainsi que des accueils.

Ce transfert de charges permet à Jean-Michel d'améliorer la communication avec la ville. Exemple : 2 fois par an, un dialogue de gestion a lieu, et auquel assiste la CAF, pour voir ensemble les enjeux financiers, les difficultés éventuelles à anticiper...

\* Les transferts de charges : femme de service, chauffage, électricité...

L'ACSO reste fidèle à ses principes.

Claire remercie les salarié(e)s, les bénévoles, les administrateurs(trices), les financeurs : Ville, CAF, Métropole, État. Pour terminer, elle explique les raisons de son départ de sa fonction de Présidente : elle a fait le choix de s'investir auprès du Conseil Municipal.

### **Rapport d'activités.**

Jean-Michel reprend la parole pour réexpliquer le nouveau fonctionnement. Chaque groupe quitte la salle pour aller vers les divers lieux.

Tout s'est très bien passé et les personnes présentes ont bien apprécié ce mode de présentation des activités.

### **Rapport financier.**

Michèle invite les participants à se référer au document intégré au rapport remis au début de séance.

Un maintien de l'équilibre qui cache de profondes mutations.

#### **D'où viennent les produits d'exploitation ?**

\* Augmentation du financement de la ville qui accompagne le transfert de charges.

\* Maintien des financements de l'État et de la Métropole.

#### **D'où viennent les ressources ?**

\* Augmentation des subventions de la Ville.

\* Augmentation des cotisations usagers.

\* Les charges ont augmenté du fait du transfert de charges de la Ville vers l'ACSO : fluides, personnel d'entretien, directrice-adjointe. Mais bonne tenue des achats malgré la hausse d'activités.

\* Les investissements sont assez faibles, sauf un peu de renouvellement en matériel informatique très nécessaire. Des subventions d'investissement néanmoins de la Ville (5 000 euros) et de la CAF (8 000 euros) pour les centres de loisirs notamment en 2019.

### **Rapport du commissaire aux comptes.**

En raison de l'absence de celui-ci, Jean-Michel lit son rapport de validation des comptes.

### **Élection des administrateurs :**

Elle se fait par écrit.

Pendant le dépouillement, les présents regardent l'expo photos faite par des participant(e)s aux divers ateliers.

Résultats des votes et des élections :

Toutes les résolutions ci-après ~~ei jointes~~ sont votées à l'unanimité des présents et représentés.

1<sup>ère</sup> résolution : le rapport moral

Votants : 20  
Pouvoirs : 4

Oui : 24 Non : 0 Abstention : 0

L'Assemblée approuve le rapport moral à l'unanimité

2<sup>ème</sup> résolution : approbation des comptes et du rapport financier

Votants : 20  
Pouvoirs : 4

Oui : 24 Non : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 Décembre 2019 approuve à l'unanimité, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice qui se soldent par un excédent de 13 984,97 €.

3<sup>ème</sup> résolution

Votants : 20  
Pouvoirs : 4

Oui : 24 Non : 0 Abstention : 0

L'Assemblée Générale donne en conséquence à l'unanimité quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

4<sup>ème</sup> résolution

Votants : 20  
Pouvoirs : 4

Oui : 24 Non : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale, conformément à la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat, soit 13 984,97 € en Fonds Associatifs, à l'unanimité

5<sup>ème</sup> résolution

Votants : 20  
Pouvoirs : 4

Oui : 24 Non : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale approuve le rapport d'activités, à l'unanimité

6<sup>ème</sup> résolution : Election et renouvellement des mandats d'administrateurs

Votants : 20

Pouvoirs : 4

Oui : 24                      Non : 0                      Abstention : 0

Candidats à renouveler :    Madame Nicole Bénière  
   Monsieur Michel Blanc  
   Monsieur Daniel Gueyffier  
   Monsieur Régis Martin

Nouveaux candidats :        Madame Marilyne Chailly  
   Monsieur Joachim Magnin  
   Monsieur Eric Mocydlarz  
   Madame Virginie Selva

Tou(te)s les candidat(e)s sont élu(e)s ou réélu(e)s à l'unanimité des présents et représentés

7<sup>ème</sup> résolution

Votants : 20

Pouvoirs : 4

Oui : 24                      Non : 0                      Abstention : 0

L'Assemblée générale donne pouvoir au Président, à l'unanimité, pour effectuer toutes les formalités administratives et juridiques relatives aux décisions prises par l'Assemblée générale.

19 octobre 2020

Régis Martin, Président

